



PROGRAMME DE GRATUITÉ DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Le programme de gratuité s'adresse aux enfants s'inscrivant dans le module préscolaire (3-5 ans) pour les niveaux 1 à 5 ainsi qu'aux niveaux 1 et 2 du module nageurs qui s'adresse aux enfants de 6-12 ans. Le programme a été bonifié en 2025 afin d'y ajouter des plages horaires additionnelles.

Le parent doit payer la totalité du cours lors de l'inscription et l'enfant devra avoir assisté à un minimum de 70% des cours pour recevoir le remboursement à la fin de la session

Aucune action requise par le parent, les listes des présences seront transmises et le remboursement sera émis par chèque et sera acheminé par la poste.

Deux gratuités par année par enfant

Pour connaître la programmation et les dates d'inscriptions, référer au site web centreaquatiquemirabel.ca.